

NAOMI VERDON

Naomi Verdon est conseillère en développement durable au Bureau de coordination du développement durable, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Elle a participé à l'élaboration de la Loi sur le développement durable et de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Elle est aujourd'hui impliquée dans leur mise en œuvre. Parmi ses principales responsabilités, elle co-anime les travaux de la Table de concertation pour l'accompagnement conseil des entreprises dans leurs démarches de développement durable qui regroupe des représentants de ministères et d'organismes gouvernementaux ayant pour clientèles et pour partenaires l'entreprise privée. Elle est également impliquée dans le dossier des achats écoresponsables au gouvernement.

La démarche québécoise de développement durable et les entreprises

Naomi Verdon, Ministère du Développement durable, Canada

Le Bureau de coordination du développement durable, au MDDEP, est responsable de la coordination de la mise en œuvre de la Loi sur le développement durable qui vise près de 150 ministères, organismes et sociétés d'État. Cette loi a pour objectif d'instaurer un nouveau cadre de gestion au sein de l'administration publique. La démarche du gouvernement du Québec est porteuse d'enseignements pour les entreprises privées. Elle veut aussi s'inspirer des démarches adoptées par des entreprises innovantes qui ont choisi de prendre en compte les principes d'un développement durable dans le cadre de leurs activités.

Cette présentation permettra de connaître l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la Loi sur le développement durable. Un examen des liens avec les démarches adoptées par des entreprises et par d'autres États permettra de mettre en lumière des leçons à tirer et d'identifier des opportunités pour l'État et pour l'entreprise. Un survol de pratiques, d'outils et de résultats concrets permettra de démontrer comment tous les acteurs, privés comme publics, peuvent contribuer à l'avancement de la démarche québécoise et en tirer des bénéfices